

Bron, le 22 mai 2026

DECISION n° 2026-048**Le Président de l'Université Gustave Eiffel,**

VU les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours externes de technicien à l'Université Gustave Eiffel,

DÉCIDE**Article unique :**

La composition du jury du concours externe de technicien n° 2026-T-CE-01 est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Marie-Laure PDIRET	Présidente	Technicienne de la recherche
Mme Aurore SMETS	Membre	Secrétaire Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
M. Tarek RAISSI	Membre	Professeur des Universités
M. Mohamed GHAZEL	Membre	Directeur de recherche

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Directrice Générale Déléguée
Aux Ressources Humaines
de l'Université Gustave Eiffel

Stéphanie ALEXANDRE